



Paris, le 21 avril 2010

Madame BACHELOT NARQUIN
Ministre de la santé, de la jeunesse et des sports
Ministère de la santé
14 avenue Duquesne
75007 PARIS

Lettre recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève spécifique aux infirmiers anesthésistes.

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer que le Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes dépose un préavis de grève national de 24 heures le mardi 4 mai 2010.

Pour les agents en service continu, ce préavis couvre en amont et en aval les horaires d'embauche et de débauche.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce préavis concerne l'ensemble des infirmiers anesthésistes, cadres et cadres supérieurs infirmiers anesthésistes relevant :

- des établissements visés par la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986,
- des établissements sanitaires et sociaux privés participant au service public hospitalier

Nos revendications sont :

- la réouverture des négociations salariales pour la fonction publique hospitalière
- le maintien dans la catégorie active pour la FPH et prise en compte de la pénibilité
- ouverture de négociations salariales dans les conventions collectives FEHAP et CLCC
- la reconnaissance de notre diplôme à un grade de Master

Conformément aux articles L2512-2 et suivants du Code du Travail, nous nous tenons à votre disposition pour entamer de nouvelles négociations.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Marie-Ange SAGET
Présidente